

Plans d'eau eutrophes avec végétation du *Magnopotamion* ou de l'*Hydrocharition*

Plans d'eau eutrophes avec végétation enracinée
avec ou sans feuille flottantes [1]

Plans d'eau eutrophes avec dominance de macrophytes
libres submergées [2]

Code Natura 2000

3150

Code Corine Biotopes

22.13 x (22.41 &

22.42

Description et caractéristiques stationnelles

Cet habitat se développe dans des mares, étangs et lacs, dans des zones peu profondes d'eaux mésotrophes à eutrophes, à pH neutre à basique.

La végétation est constituée de macrophytes enracinées (type [1]) ou d'hydrophytes libres, flottants sous la surface de l'eau (type [2]).

Les surfaces couvertes sont variables selon les communautés présentes.

Les mosaïques de végétation sont fréquentes, aussi bien en terme de taches que de strates. Ainsi, les 2 types de cet habitat peuvent coexister en une strate flottante et une strate submergée ; et d'autres habitats peuvent également se mêler à celui-ci.



Delphine Jammes

Exigences écologiques

Élément favorable

☺ Entretien adapté pour éviter le comblement du milieu

Éléments défavorables

- ☹ Envasement
- ☹ Hypertrophisation (intrants sur le bassin versant, fertilisation des étangs, trop forte densité de canards) et eutrophisation par blooms
- ☹ Surcharge piscicole et mise en assec durable (étangs piscicoles)
- ☹ Envahissement par des plantes invasives

Préconisations générales de gestion

La gestion de cet habitat passe par une gestion globale du plan d'eau dans lequel il se développe, notamment en ce qui concerne la qualité de l'eau.

Préservation de la diversité des biotopes au sein d'un plan d'eau.

Limiter l'envahissement par les héliophytes (espèces des bordures), voire des hydrophytes s'ils sont jugés trop envahissants (par faucardage).

Aucune utilisation d'intrants.

Procéder à un curage localisé en cas d'envasement.

Surveiller le développement des espèces qui pourraient contribuer à une régression ou à l'élimination de l'habitat

Importance patrimoniale

Cet habitat correspond à des végétations de valeur patrimoniale différente : des groupements dominés par des Elodées ou du Myriophylle en épi (*Myriophyllum spicatum*), espèces envahissantes, sont de moindre valeur patrimoniale que des formations plus diversifiées.

L'Utriculaire vulgaire (*Utricularia vulgaris*) est une espèce protégée au niveau régional.

Les herbiers submergés jouent un rôle d'habitat pour les invertébrés et sont des biotopes de reproduction pour les poissons.

Espèces indicatrices

Herbacées

Végétation enracinée [1] :

Myriophylle en épi (*Myriophyllum spicatum*)

Myriophylle verticillé (*Myriophyllum verticillatum*)

Potamot fluet (*Potamogeton pusillus*)

Potamot graminée (*Potamogeton gramineus*)

Potamot nageant (*Potamogeton natans*)

Potamot crépu (*Potamogeton crispus*)

Petite naïade (*Najas minor*)

Elodée du Canada (*Elodea canadensis*)

Végétation libre submergée [2] :

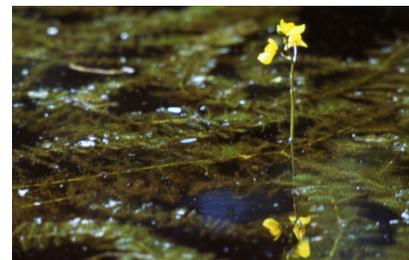
Utriculaire négligée (*Utricularia australis*)

Utriculaire vulgaire (*Utricularia vulgaris*)

Cérotophylle immergé (*Ceratophyllum demersum*)

Lentille d'eau à trois lobes (*Lemna trisulca*)

Hydrocharis des grenouilles (*Hydrocharis morsus-ranae*)



Delphine Jammes

Utriculaire vulgaire (*Utricularia vulgaris*) : les fleurs sont portées par une tige dressée au-dessus de l'eau ; les feuilles, immergées, sont finement divisées et portent de minuscules vésicules qui capturent des organismes aquatiques

Etat de conservation sur le site

Les deux types de cet habitat sont représentés dans plusieurs entités du site, où ils sont dans un bon état de conservation. Ils sont parfois associés à d'autres habitats, comme des habitats d'"eaux oligotrophes" qui se situent sur les rives plus acides de plans d'eau. Ces habitats de niveaux trophiques différents peuvent coexister du fait d'arrivées d'eau de trophie différente (apports latéraux ou par des cours d'eau).